

Image not found or type unknown



vente de bien immobilier sue succession

Par **patoche**, le **12/02/2009** à **15:29**

mes beaux parents sont propriétaire d'un appartement en Seine Saint Denis et d'une maison de campagne vers Reine. Mon beau père est décédé le 24 décembre 2008. Ils ont trois fils, dont l'un veut racheter la maison de campagne durant le vivant de sa mère , je sais que c'est possible car il doit payer la part à ses 2 frères et sa mère, ma question est: que devient l'héritage de ma belle mère de la maison de campagne ainsi que les 2 autres frères?

Sont-ils laissés par rapport à la vente de cette maison de campagne durant le vivant de leur mère?

merci de me répondre,
cordialement Patoche